

Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI
L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIER — L. SOUGUENET



Le Vicomte de BIOLLEY

Greffier du Sénat

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET

ADMINISTRATEUR : Albert Colin

ADMINISTRATION : 47, rue du Houblon, Bruxelles Reg. du Com. Nos 19.917-18 et 19	ABONNEMENTS	UN AN	6 Mois	3 Mois	Compte chèques postaux N° 16,664 Téléphone : No 12.80.36
	Belgique	47.00	24.00	12.50	
	Congo	65.00	35.00	20.00	
	Etranger selon les Pays	80.00 ou 65.00	45.00 ou 35.00	25.00 ou 20.00	

Le Vicomte de BIOLLEY

Si le Sénat de Belgique n'existait pas, il faudrait l'inventer. Non point qu'il se soit avéré indispensable, dans notre pays de compromis et de transactions, de posséder la très forte gourmette qui modère les étalons cabrés de la Chambre basse: notre « Sénat frénateur » n'a que peu rejeté de lois, au cours d'un siècle d'histoire parlementaire, et il s'est contenté le plus souvent d'entériner, avec lenteur, ce que lui proposaient les jeunes gens d'à côté. En quoi il a montré beaucoup de tact, puisque, dans l'ensemble, les impatiences de la Chambre et les acquiescements tardifs du Sénat nous ont valu une politique teintée d'un progressisme très convenable. Aussi bien le rôle de notre Sénat est ailleurs: c'est une institution qui nous rappelle et doit nous rappeler sans cesse, par le ton qui y règne, l'atmosphère de recueillement cossu et de pondération déserte qu'on y respire, que notre démocratie est une démocratie de juristes et de gentlemen, et non d'égoutiers et de négociants en porcides. Le Sénat de Belgique n'est pas une Chambre des pairs; ce n'est pas non plus, comme le Luxembourg, un petit asile pour petits vieillards qui blasonnent de petites chansons; c'est un lieu à la fois sans morgue et sans familiarité où des messieurs très bien, directeurs de banque et grands avocats, gentilshommes terriens et industriels, quelquefois même (point trop n'en faut) intellectuels et savants, se rencontrent dans l'acajou pour parler d'affaires, s'acquitter d'un certain nombre de formalités légales, agiter et mettre au jour quelques projets ou quelques amendements, faire acte de contrôle et de présence... Car enfin, jusqu'à ce bien heureux an de grâce 1931, on n'a jamais charbaré la boutique; mais si la danse de Saint-Guy ou le Mal des Ardents s'emparent un jour de notre petite patrie... Halte là! Les sénateurs sont là. Croit-on que nous y mettons une pointe de blague? Nullement! La Belgique n'a frôlé l'extrémisme qu'une seule fois, lors des luttes scolaires de 1878-1884: et le Sénat, comme de juste, n'a pas arrêté la fameuse loi que feu Kurth appelait la Loi de Malheur... Mais il s'est au moins fendu, par la voix et le geste de son président d'alors qui démissionna en évoquant les fantômes des Guelfes et des Gibelins, d'une protestation éloquentes dont la conscience nationale ne fut pas sans s'émouvoir: et ainsi nous fûmes assurés que nos Frères Conscrits ne manqueraient point, le cas échéant, de sève ni d'audace.

Tel est le Sénat: et pour paisible qu'y paraisse le tran-tran de la vie politique, le fonctionnement technique de ce haut organisme exige les soins d'un spécialiste ferré à glace sur tout ce qui touche à la procédure et à l'histoire parlementaires. Nourri de la moelle sénatoriale, impeccablement instruit des précédents, des hommes et des contingences, en tête la clef des formules, en poche la clef des armoires; à la fois attentif et obligeant, ferme et avisé: tel devra être le greffier du Sénat. S'il peut joindre à ces qualités celle d'être un homme de cœur, ce sera parfait et vous aurez, du même coup, la fiche signalétique de M. le vicomte de Biolley, qui remplit ces délicates fonctions depuis 1919.

A l'« Envoyé » de Pourquoi Pas? qu'il reçoit dans son vaste et calme bureau, tout inondé de cette lumière un peu froide qui règne dans la cour d'honneur du Palais de la Nation, M. de Biolley, dès les premières paroles, semble avoir une espèce de requête à formuler. Oui! parfaitement! une requête (au Sénat, une recommandation, voire une interdiction, cela s'intitule tout naturellement une requête). Et cette requête-là semble l'embarasser un peu. Enfin, il se décide, et d'un ton de voix presque timide: « Vous allez me placer dans la galerie de Pourquoi Pas?... j'accepte avec plaisir. J'aime beaucoup Pourquoi Pas?... Mais est-ce que vous ne pourriez pas... comment dire? ne pas trop faire mon éloge... »

— Diable! vous voudriez de la sauce moutarde?

— Euh! oui! c'est-à-dire... vous comprenez? un peu piquant, dans votre genre habituel...

L'« Envoyé » relève la tête de dessus son stylo. Il fixe un instant ce « visage aux yeux bruns, très vifs, qu'éclaire un sourire où le Sénat, très certainement, a rassemblé tout ce qu'il y avait de bonté et de gentillesse modeste dans les réserves de la vieille maison. L'« Envoyé » secoue la tête, découragé.

Non, vraiment, non, il n'y a pas moyen, pour parler de cet homme-là, de verser dans l'encrier la moindre goutte de vinaigre. Et du ton d'un reporter qui connaît son devoir:

— Impossible, Monsieur. Traité à la manière noire, vous ne rendriez pas. On fera votre éloge...

M. de Biolley n'insiste pas. Mais la vraie modestie a de singuliers détours ou, pour mieux dire, des astuces. Et, tandis que l'« Envoyé » triomphe, sous son air tout

LA TAVERNE ROYALE

Bruxelles — Téléphone : 12.76.90

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BANQUETS, DINERS DE NOCES, ETC... DÉJEUNERS D'AFFAIRES DINERS DE PROMOTION, ETC...

PROJETS DE MENUS SUR DEMANDE

unt et presque effacé, le greffier du Sénat lui prépare une solide bobine de fil à retardre.

— Je suis né, répart-il, sur un ton d'excuse, en 1880, à Verviers. Un pur Wallon. Ce sont là des détails qui, en eux-mêmes, ne sont pas très palpitants...

— Mais si, mais si! très palpitants. Pourquoi Pas? aime les vrais Wallons...

— Mais non, mais non! pas du tout palpitant. Ceci m'amène à vous parler des membres du Sénat, du président, que j'ai mission de seconder... Il faut que les lecteurs de Pourquoi Pas? sachent quelle sollicitude presque paternelle, quelle mansuétude, quels appuis moraux me fournirent, à l'époque, ces gentilshommes que furent le baron de Favereau, le vicomte l'Kint van Roodenbeeke. Et que dire de M. Magnette?

M. Magnette est pour moi un ami très cher. La confiance qu'il me témoigne m'est, chaque jour, un encouragement précieux, un honneur que vous mesurerez, si vous savez quelle âme est Magnette, quel idéal brûle en lui.

Mais l' « Envoyé » s'est fait presque sévère.

— Pardon! C'est de votre éloge qu'il s'agit. Celui de M. Magnette a déjà paru. Ceux du vicomte l'Kint et de M. de Favereau aussi, j'imagine. Revenons à la question. What is the matter? Votre éloge! Subséquemment, comme dit le gendarme, seriez-vous assez obligé pour nous fournir quelques notes sur votre activité professionnelle? — le détail de vos fonctions? Enfin, de quoi documenter votre louange, que diantre?

— Bien volontiers. Voilà: Je suis admirablement secondé. M. Gaston Pulings, dont les mérites ne sont plus à dire; M. Van Elderen et Vyckaert, des fonctionnaires d'élite; sort pour moi des amis, en même temps que des auxiliaires jamais en défaut. Et que dirai-je du greffier adjoint, M. Maes, un homme qui s'est fait lui-même, et qui est un des cerveaux les plus solidement meublés que je connaisse? Jamais, Monsieur, jamais vous ne pourrez dire assez quel personnel choisi j'ai le plaisir de conseiller. Non, jamais assez: car la vérité doit être dite. Et aussi parce que vous rendrez justice à des gens de devoir et de talent. Et vous me ferez plaisir à moi, qui les aime...

Décidément, ce vicomte de Biolley, qui paraissait si simple, ce n'est pas un greffier, c'est une anguille. Ramenons, ramenons! — Cher Monsieur, hommage sera rendu à ceux qui vous secondent. Venu pour établir votre biographie, — votre biographie individuelle, si l'on peut dire...

— C'est vrai. Quelle étourderie! Eh bien, voici! Et M. de Biolley, bien obligé de parler enfin de lui, entame, avec précision, une esquisse historique... sur la maison de Biolley. Enfin! parler de sa race, c'est déjà parler un peu de soi. Au surplus, pour un gentilhomme, évoquer son lignage, se situer en s'escamotant soi-même, comme un simple chaînon d'une famille qui collabore dans le temps à un idéal homogène, c'est obéir, avec une simplicité non sans grandeur, à la discipline millénaire de toutes les aristocraties, qui ne consentent à favoriser les personnalités qu'à la condition d'être assurées que celles-ci se reconnaissent tributaires de la « Maison ».

Aussi bien, l' « Envoyé » ne songe pas à se plaindre, cette fois. Car l'histoire de la Maison de Biolley est des plus exemplatives; et cette famille, qui compte dans l'évolution économique de la Belgique, représente un type de patriciat qui mériterait une monographie.

Les Biolley sont Savoyards, et on en trouve d'abord à Sallanches, à quinze kilomètres de Chamonix. Bien

que nobles fort authentiques, il ne semble pas qu'ils aient porté, sous l'ancien régime, la particule, ni occupé des charges d'épée ni de cour. Au contraire, ils fournissent aux héraldistes une exception à la règle qui voulait que, sans déchoir, nul gentilhomme ne pût faire négoce ou exploiter manufacture, hormis la noblesse du verre — dont on disait qu'elle était fragile. Si l'on considère que les gentilshommes verriers étaient Lorrains, et que les Biolley, Savoyards émigrés à Augsbourg afin d'y fabriquer le drap, appartenaient eux aussi, très largement, à ce que l'on pourrait appeler l'Europe intermédiaire, on en conclura que ce fut dans les Pays-Bas, la Hollande, le Rheinland, les Alpes et l'Italie du Nord que se maintint et prospéra, au XVII^e et au XVIII^e siècle, un type d'aristocrates distincts de la grande noblesse et de la noblesse de robe que l'on pourrait appeler la noblesse d'industrie. Les Biolley, alliés aux Montfort et aux de Sales, quittèrent Sallanches vers 1715 et François Biolley, l'ancêtre, fonda la maison d'Augsbourg, qui, sans doute, était, tout comme les industries d'aujourd'hui, sujette à crise, puisque le vicomte de Biolley a retrouvé, dans les archives de Sallanches, une lettre de son aïeul François à son neveu de Montfort, par laquelle celui-là mañde à celui-ci quelque argent pour l'édification d'une chapelle, mais ajoute qu'il a dû limiter son offrande, les affaires à Augsbourg étant médiocres pour l'instant. Détail curieux: la lettre avait mis six mois pour parvenir à destination. Vers 1800, les Biolley, attirés par les conditions favorables que le régime consulaire français créait au patronat, délaissèrent Augsbourg pour Verviers et y fondèrent un de ces grands négoce de draps qui constituent l'un des types classiques de la haute industrie du modèle familial, antérieur à la concentration économique. Alliés aux Simonis, aux de Grand-Ry, aux de Pinto, les Biolley constituent un exemplaire éminent du patriciat franco-belge de la première moitié du XIX^e siècle. Leur noblesse avait été reconnue — et non concédée par Léopold I^{er}, ainsi que leur particule; en 1831, le vicomte Raymond de Biolley, grand industriel belge, siégeait au Sénat, où son descendant permane aujourd'hui, et il acceptait d'en être le secrétaire. C'était une prédestination; un autre de Biolley, l'oncle du greffier, devait, lui aussi, siéger à la Chambre Haute, et celui-ci, qui s'intitule si modestement « le cornac » des pères conscrits est vraiment « the right man in the right place ». Sans compter que, par sa mère — Rumigny, Sercey, Mortier duc de Trévise, d'Ursel, etc., etc., — il se rattache à un



GOMINA Argentine
 tire les cheveux et leur donne du
 lustre sans les graisser

CONCESSION. —
 E. PATURIEAUX

milieu où l'on a toujours été un peu duc, un peu gouverneur de province, un peu général ou maréchal, mais où l'on s'est fait une religion d'appartenir au Sénat — au Sénat alors consultatif de S. M. Impériale et Royale.

La grande industrie familiale eut son apogée en Belgique, vers 1875. Elle est en pleine décadence aujourd'hui, et les dernières banques privées sautent avec fracas ou fusionnent avec hâte, tandis que les entreprises à patronat isolé s'engloutissent. Les Biotley n'échappèrent pas à cette loi: Le vicomte de Biotley, philosophe, la commenta avec un bon sourire: « Si l'on restait multimillionnaire et grand usinier, on ne verrait jamais la vie, ni les gens... On n'aurait peut-être pas l'affection et la confiance de Magnette. »

Resourire. M. de Biotley est détendu. Il va enfin parler, vraiment, de lui. ... ça y est, il parle:

— Eh bien quoi? Il est le cornac, et voilà tout. (Pourquoi le cornac? Sauf ça et là, un crâne d'ivoire, un sénateur, ça n'a rien d'éléphantésque!)

— Oui, le cornac! Mais on découvre, en lui sortant les vers du nez, à ce cornac, que dans un pays où il n'y a pas de Conseil d'Etat, il est la cheville ouvrière d'un tas de projets, de motions et de lois: Docteur en droit, candidat notaire, ancien combattant que son état de santé fit reverser à l'inspection du travail, durant la guerre, il est au fait de tout, estimé de tous, « tapé » d'un conseil ou d'un renseignement par un chacun. Le Sénat l'a jugé à sa valeur en le cooptant avec la quasi-unanimité. Il récompense les sénateurs par une complaisance inlassable, servie par un doigté parfait. Renseignements juridiques, corrections de textes, mises au point délicates, pilotage au sein des écueils législatifs: il n'est point de tâche qui ne lui incombe, jusqu'au panégyrique des Pères Conscrits envoyés ad patres. Il assume ce multiple labeur avec le même charmant sourire, fait de bonté et d'allègre conscience du devoir accompli; il ne connaît ni les négligences ni les oublis, et n'oublie volontiers qu'une seule chose...

Mais vous savez laquelle, et n'ignorez plus que M. de Biotley, modeste entre tous, aime qu'on l'ignore.



A PARTIR DU 17 AOUT

LES BUREAUX DE

« POURQUOI PAS »

SONT TRANSFERES

DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE
l'Imprimerie Industrielle & Financière

47, RUE DU HOUBLON

... proximité du NOUVEAU MARCHE-aux-GRAINS

Téléphone: 12.80.36 A BRUXELLES Téléphone: 12.80.36



A René Stevens

Général des Sylvains

Ah! voilà, Monsieur, un problème qui irrite les gens. C'est celui de la forêt de Soignes en face des militaires. Ces militaires voulaient pénétrer dans la forêt pour s'y livrer aux nobles exercices de leur profession, vous trouvent à l'orée de cet Eden de hêtres, sombre archange pileux, avec un feutre, des boîtes et une pèlerine et qui leur dites: « Vous n'irez pas plus loin! » Il n'est pas dans la mentalité d'un militaire, particulièrement quand il est à cheval, d'obéir à pareille injonction. On fonce sur l'obstacle, on saute par-dessus. Ainsi fut fait, et cette forêt est pleine de militaires.

Ils disent: « Nous venons pratiquer sous ces voûtes sylvestres l'auguste ludus pro patria. La défense de la patrie, premier des devoirs, nous incombe et nous nous y préparons. Toutes considérations cèdent à ce devoir. Savez-vous, Sylvain, entêté, qu'il y eut jadis, dans l'Afrique du Nord, du golfe tunisien de Gabès jusqu'aux rives de l'Atlantique, une impénétrable forêt. L'invasion arabe voulut s'avancer sous son couvert, alors la reine